

## **POSE DE LA 1<sup>ère</sup> PIERRE DU CENTRE DE TRI Mercredi 17 décembre 2014 à 16h00**

Ce mercredi 17 décembre 2014 à 16h00, Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, posera la première pierre du centre de tri de la CACL en présence de l'ensemble des partenaires de l'agglo qui accompagnent ce projet.

Cette installation est une des réponses apportées par la CACL à la saturation des sites de traitement des déchets.

Dans le cadre d'une politique engagée en faveur de l'environnement, la CACL poursuit ses actions en matière de réduction des déchets, mais également la collecte sélective des déchets verts (valorisés en compost) depuis 2004 (date de création de la plateforme de compostage), la collecte sélective du verre depuis 2006, qui a montré une très forte progression et enfin la mise en place de la collecte sélective des déchets recyclables secs prévue en 2015 avec le Centre de tri.

**Avec une capacité de 5000 tonnes par an pour un budget de plus de 8 000 000 d'euros, il s'agit d'un projet à vocation régionale tel que défini dans le PDEDMA<sup>i</sup> et qui peut donc desservir l'ensemble du territoire.**

La CACL et Kourou (60 km) représentent  $\frac{3}{4}$  des gisements guyanais mobilisables. Dans un premier temps la zone de mise en place des collectes sélectives d'emballages ménagers (Papiers, cartons, bouteilles et flacons plastiques, métaux) concernera le seul secteur de la CACL (130 000 habitants).

**Les usagers seront desservis par un nouveau service pour le moment inexistant en Guyane : service de collecte en porte à porte est prévu à cet effet afin de se donner les moyens d'atteindre des performances optimales à très court terme et desservir une population la plus large possible avec un bon niveau de service.**

Le centre de tri contribuera au développement économique dès la phase travaux, puis en phase exploitation : de 7 à 14 emplois directs avec la montée en puissance. Il induit par ailleurs des activités amont, en matière de collecte et de services.

Enfin, un gisement de matériaux triés sera disponible sur le territoire et permettra de générer de l'activité économique en aval du centre de tri.

### **CONTACTS PRESSE**

**Laurent RUF**  
**CHEF DU SERVICE ENVIRONNEMENT-DECHETS**  
[laurent.ruf@cacl-guyane.fr](mailto:laurent.ruf@cacl-guyane.fr)  
Tél: 05 94 28 85 26 / GSM: 06 94 40 44 23

*Collecte et réduction des déchets, la  
CACL au service de tous préserve nos  
ressources*



<sup>i</sup> Plan d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés